



Communiqué de presse
Paris, le 11 octobre 2016

Prise en charge des femmes victimes de violences : dix projets de clubs sportifs retenus

La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) ont réuni, lundi 10 octobre, les dix clubs sportifs qui dans le cadre de l'appel à projets « Prévention et lutte contre la violence par la pratique sportive », mettent en œuvre et/ou s'engagent dans le développement d'actions en faveur des femmes victimes de violences souvent accueillies avec ou sans enfants dans des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

« Plus d'une femme sur 10 en Île-de-France est victime de violences conjugales. Après la sortie des violences, il est essentiel pour ces femmes de se reconstruire et de reprendre leur vie en main, en restaurant leur image d'elles-mêmes, en reprenant confiance et en développant des activités personnelles ; c'est le but des actions mises en place par les dix clubs sportifs retenus » précise le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencou.

Mieux comprendre les besoins spécifiques des femmes victimes de violences

Cette matinée d'échanges avait pour objectif de mieux comprendre les besoins spécifiques des femmes victimes de violences. Elle fut aussi l'occasion d'échanger sur des bonnes pratiques à diffuser, et sur les conditions d'une mutualisation des pratiques professionnelles diverses afin d'accroître les partenariats et d'en accentuer l'efficacité.

L'appel à projets « Sport réparateur » de la DRJSCS, en collaboration avec la DRDFE pour l'axe « violences faites aux femmes », concrétise l'implication des politiques sportives comme moyen de prévention des ruptures sociales et vise à accompagner les publics fragiles. Ces orientations sont particulièrement pertinentes en ce qui concerne l'accompagnement des femmes victimes de violences.

L'État en Île-de-France soutient dix actions sportives

Dans le cadre de cet appel à projets, l'État en Île-de-France soutient dix actions sportives qui participent à la reconstruction des femmes victimes de tous types de violences (violences conjugales, violences sexuelles, prostitution, etc.).

Identifiées par des associations spécialisées, les victimes participent à des activités sportives (escrime, équitation, taekwondo, etc.) contribuant à reconstruire une vie personnelle positive et favorisant la santé et l'estime de soi. Pour certaines femmes, il s'agit aussi de découvrir l'activité sportive en général ou un sport en particulier.

Dix projets retenus

Département	Porteur du projet	Sport
75	Active ton potentiel	Escrime
75	Ligue UFOLEP d'Île-de-France	Jeux ludiques et renforcement musculaire
77	Association Solidarité Femme-Le Relais 77	Relaxation et sport de combat
77	Club sportif de Montereau	Multisport
78	Comité départemental UFOLEP 78	Multisport
78	Association "Les Cavaliers de Vernouillet"	Activités équestres
91	Comité Départemental EPGV Essonne	Gymnastique volontaire et activités variées
92	Comité Départemental d'équitation	Équitation
93	Club sportif Multisections d'Épinay sur Seine	Multisport
94	Comité départemental de taekwondo	Taekwondo

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>